

Le coup d'État permanent

Article rédigé par *François Billot de Lochner*, le 20 février 2015

La formule de François Mitterrand visait le général de Gaulle, ce dernier des grands chefs d'État à posséder un réel soutien populaire. Elle disait tout le dépit d'une classe politique qui ne parvenait pas à casser l'autorité de l'État pour s'installer dans les allées du pouvoir contre l'avis du peuple. Désormais aux manettes, la gauche ne recule devant rien pour désintégrer la France, abuser le peuple, mépriser son avis. L'épisode du 49-3, naguère blâmé par François Hollande, en dit long sur la dérive autoritaire des socialistes au pouvoir.

Manuel Valls a le culot de prétendre que la loi Macron, présentée comme une loi de réforme structurelle quand il s'agit d'un patchwork de mesures où le meilleur côtoie le pire sans s'attaquer à aucun des fondamentaux — déficit, endettement, récession, chômage — qui plombent notre économie, « ne pouvait se jouer sur un coup de dé ». Un coup de dé, le débat parlementaire ?

Ce coup de force démocratique n'est pas le premier du quinquennat de François Hollande.

On se souvient des millions de Français mobilisés contre la loi Taubira, matraqués comme des voyous mettant en danger la République. Pas une once de respect pour eux, alors que le président recevait à l'Élysée les représentants en tee-shirt d'un lobby ultra-minoritaire. Plus tard, c'est une pétition inédite dans l'histoire de 700.000 signatures qui sera jetée aux poubelles.

Tout récemment, le gouvernement se lance dans une réforme sur la fin de vie, des « droits nouveaux » étant jugés nécessaires par le président de la République. Celui-ci avait promis des états généraux sur la question. En fait de réflexion nationale, nous avons eu droit à une consultation populaire auprès de... 18 citoyens — tous favorables au suicide assisté ! Ébranlé sans doute par la mauvaise foi de l'opération, le président de l'Assemblée nationale Claude Bartolone a lancé une consultation citoyenne sur la proposition de loi Claeys-Leonetti sur le site de l'Assemblée nationale. On voit mal comment ces avis, versés au débat de la commission des affaires sociales qui a travaillé deux jours sur le texte, pourront être exploités, alors que le texte de la proposition de loi était rédigé. Un parlementaire socialiste n'a pas caché son mépris pour l'opération : « C'était une erreur : on va se retrouver avec une offensive fulgurante d'intégristes catholiques et de militants de La Manif pour tous, qui s'opposent catégoriquement à toute remise en cause de la loi Leonetti. » Sans commentaire.

L'autre grande réforme structurelle de Manuel Valls, la recomposition des régions françaises, s'est affranchie de toute consultation populaire, alors qu'il s'agit de l'appartenance des Français à leurs territoires. Les députés ont voté pour une France à 13 régions sans que les attributions des régions et des départements soient fixées. Que se passera-t-il quand les élections départementales de mars puis les régionales reportées à décembre 2015 excluront le Parti socialiste de la carte des territoires ? On ne pouvait imaginer de réforme plus méprisante pour la France rurale. Il n'y aura plus aucune métropole régionale entre la Loire, la Garonne et le Rhône, soit sur un tiers de notre territoire, et le plus déshérité.

Alors Manuel Valls peut se draper dans « l'esprit du 11 janvier » et des « valeurs de la République » pour brutaliser les Français, il n'a que la violence des faibles. Si l'homme était réaliste et courageux, il prendrait la mesure de l'insécurité qui frappe les Français et du danger islamiste en cassant la réforme pénale de Mme Taubira. Au lieu de cela, il laisse la dame pérorer avec ses absurdités dogmatiques et son mépris souverain pour ses opposants. Et il la laisse refuser de répondre aux questions des parlementaires qui mettent en cause les réductions de peines pour les condamnés islamistes.

Ainsi le coup d'État permanent s'obstine dans le discours et le déni pour n'avoir surtout pas à entendre le peuple réel.

Fr. B. de L.

